



Le *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* est une publication électronique trimestrielle de l'AGRPC, qui vise à vous tenir au courant des récents développements. Tous les membres peuvent s'y abonner ou s'en désabonner; pour ce faire, il suffit de suivre les instructions figurant à la fin du présent numéro.

LE POINT SUR LES ACTIVITÉS PROVINCIALES

COLOMBIE-BRITANNIQUE

PROGRAMME DE REPRISE DES MÉDICAMENTS – Rapport trimestriel

Voici un compte rendu du *Programme de reprise des médicaments* en Colombie-Britannique pour la période de juillet à septembre.

Sommaire des reprises (actuel) :	T3 - 2009	CDA - 2009	T3 - 2008	CDA - 2008
Conteneurs expédiés aux pharmacies	1 180	3 242	894	2 757
Conteneurs reçus des pharmacies	1 142	3 156	805	2 425
Poids des produits pharmaceutiques (kg)	14 678	38 667	8 704	26 636

- Les volumes pour le trimestre sont à la hausse de 68 % et le nombre de conteneurs reçus, de 42 %, par rapport à 2008.
- Il est difficile d'établir des comparaisons avec l'année dernière car les volumes ont radicalement augmenté et les conteneurs ont changé. Nous recyclons actuellement les nouveaux conteneurs rectangulaires.
- La vérification des produits cueillis se fera en décembre; il s'agit de valider la part sectorielle pour les contributions des gestionnaires sur trois ans.
- Les frais d'élimination ont sensiblement augmenté du fait que nous avons dû changer de fournisseurs de services d'incinération, Phase Separation Solutions ayant cédé les droits d'incinération de médicaments à Stericycle. Les taux sont passés de 0,40\$/kg à 0,95\$/kg.
- Un premier camion de palettes a été expédié à l'usine de Stericycle en Ontario pour fins de destruction.

ONTARIO *Le Programme de recyclage des DSDM débutera le 1^{er} juillet 2010*

Le 22 septembre, le ministre de l'Environnement de l'Ontario a approuvé le plan du Programme de recyclage consolidé des déchets spéciaux ou dangereux municipaux (DSDM). Le plan, qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2010, comprend la collecte et l'élimination des médicaments sur ordonnance, des médicaments sans ordonnance administrés par voie buccale, des produits de santé de consommation (oraux), des antibiotiques topiques et des crèmes antifongiques sans ordonnance mis en marché en Ontario.

Qui est obligé? Toute entreprise qui est propriétaire de marque ou premier importateur de l'une des matières visées par le Programme de recyclage des DSDM est tenue de s'inscrire auprès de Stewardship Ontario (SO), l'organisme de financement de l'industrie, de lui présenter des rapports concernant les matières fournies pour fins de vente ou d'utilisation dans le marché de l'Ontario et de lui verser des droits.

Inscription : Stewardship Ontario possède une page d'inscription sur laquelle les entreprises peuvent donner le nom et les coordonnées de la personne désignée comme premier contact. Pour s'inscrire, il suffit d'accéder au [site Web](#) de Stewardship Ontario.

31 mars 2010 : D'ici la fin de mars, les entreprises visées devront présenter à SO un rapport détaillé des quantités de tous les produits désignés qu'elles ont fournis en 2009 en Ontario. Le Programme des DSDM comporte une échelle de tarifs provisoires qui pourront être modifiés en fonction des données sur les ventes de 2009 que les gestionnaires auront présentées d'ici le 31 mars 2010. Le barème de droits rajusté sera communiqué aux gestionnaires avant la mise en œuvre du programme prévu le 1^{er} juillet 2010. L'AGRPC collabore avec SO à l'étude du taux unitaire actuel de 0,008 \$ et à l'établissement de la définition d'unité. Nous estimons que ces deux points exigent des modifications de manière à refléter le coût estimatif du programme (1,8 million de dollars) et la définition d'unité pour tous les médicaments.

1^{er} juillet 2010 : Date officielle d'entrée en vigueur du nouveau Programme de recyclage consolidé des DSDM. C'est la date à laquelle la collecte et le recyclage des matières additionnelles visées par le programme consolidé commenceront.

31 juillet 2010 : D'ici la fin de juillet 2010, tous les gestionnaires de produits désignés seront tenus de présenter leur premier rapport de gestionnaire portant sur la période du 1^{er} avril au 30 juin 2010, après quoi ils devront présenter leurs rapports et verser leurs droits sur une base trimestrielle. Le calcul du montant actuel se fondera sur le rapport annuel des gestionnaires pour 2009 (qui doit être présenté à la fin de mars 2010). À la fin de 2010, SO conciliera les deux années.

Parallèlement, l'Association pour la gestion des résidus pharmaceutiques post-consommation prendra les mesures voulues pour être nommée l'organisme de financement de l'industrie pour les produits pharmaceutiques et les produits de santé de consommation périmés ou inutilisés.

ACTUALITÉS

London Drugs dérouté plus de 22 000 kg de polystyrène

En partenariat avec Genesis Recycling, London Drugs est le seul grand détaillant du Canada à offrir un programme de reprise et de recyclage d'emballages en magasin. Les clients n'ont qu'à déposer leurs emballages de produits aux services à la clientèle de London Drugs lorsqu'ils quittent avec leurs achats. London Drugs remplit à l'heure actuelle au moins un demi-camion par semaine de polystyrène pour fins de recyclage et, au cours des 18 derniers mois, les magasins de la chaîne dans l'ouest du Canada ont dérouté plus de 22 000 kg qui se seraient autrement retrouvés dans des sites d'enfouissement. « Comme entreprise, nous continuons de collaborer étroitement avec nos fournisseurs afin de réduire la quantité de polystyrène utilisée dans les produits et les emballages », déclare M. Clint Mahlman, premier vice-président de London Drugs. « Toutefois, nous examinons aussi des solutions à long terme pour dérouter ces déchets de sites d'enfouissement. Notre programme « What's the Green Deal » (voir www.greendeal.ca) se veut une initiative « complémentaire de la Boîte bleue » qui tente de donner aux consommateurs davantage d'options de recyclage de matériaux qui, jusqu'ici, aboutissaient à la poubelle. » Source : Communiqué de presse de London Drugs

DERNIÈRE HEURE

- Continuer à chercher des sites de destruction pour le Programme de reprise des médicaments de la C.-B.
- Les Laboratoires Abbott s'affairent à trouver des initiatives d'emballage durable pour ses gammes de produits, visant son objectif de réduire de 5 % d'ici 2013 la quantité d'emballages que l'entreprise utilise pour ses principaux produits... **SUITE EN ANGLAIS»**
- L'Association pour la gestion des résidus pharmaceutiques post-consommation s'affère à trouver les arguments voulus afin d'être nommée l'organisme de financement de l'industrie pour les produits pharmaceutiques et les produits de santé de consommation périmés ou inutilisés aux fins du Règlement sur les DSDM
- Veuillez vous assurer que le bureau a toujours le nom et les coordonnées de la personne désignée comme premier contact.

Pour s'abonner ou se désabonner :

Si vous avez reçu le présent bulletin électronique directement de l'AGRPC, c'est que votre entreprise est déjà inscrite et que vous figurez dans la liste comme personne-ressource. Pour s'abonner au *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* ou s'en désabonner, veuillez envoyer un courriel à pcpsa@medicationsreturn.ca en y donnant les renseignements suivants :

Objet : Abonnement [ou Désabonnement]

Texte : Bulletin du Programme de reprise des médicaments;

[votre nom]; [nom de votre entreprise]; [votre adresse de courriel]

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la politique de protection des renseignements personnels de l'AGRPC, veuillez communiquer avec la directrice générale au 1-613-723-7282 (poste 240) ou consulter cette politique à http://www.medicationsreturn.ca/privacy_policy_en.php.

*****Info et rétroaction :**

L'Association pour la gestion des résidus pharmaceutiques post-consommation (AGRPC) est un organisme sans but lucratif qui a pour mandat d'élaborer des démarches harmonisées pour les programmes de reprise des médicaments au Canada. Envoyez vos questions et commentaires concernant ce bulletin à info@medicationsreturn.ca. Le bulletin peut être transmis à toute personne intéressée.